

SYNTHESE D'ACTIVITE 2023 DU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT

Conformément aux dispositions de la loi d'Orientation et d'Aménagement Durable des Territoire (dite « loi Voynet ») du 25 juin 1999 et de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite « NOTRe ») du 7 août 2015, la création des conseils de développement est rendue obligatoire pour tous les établissements Publics de coopération intercommunale dont la population est supérieure à 50 000 habitants.

Le Conseil de Développement du Val d'Yerres Val de Seine (CODEV) existe depuis 2016.

Outil de démocratie participative au service de la communauté d'agglomération, il compte 114 membres, 57 femmes et 57 hommes, composé de citoyens volontaires et bénévoles qui habitent les 9 communes de la communauté d'agglomération Val d'Yerres Val de Seine.

Ses membres sont chargés, à titre consultatif, d'étudier certains projets concernant l'agglomération et de donner leurs avis ou leurs recommandations en tant qu'habitants.

Le conseil a été renouvelé en 2021 et François Pernette en a été élu Président pour 5 ans.

Au sein du CODEV, trois commissions ont été constituées afin de suivre les grands projets menés par la communauté d'agglomération :

- Aménagement durable du territoire
- Culture, sport et citoyenneté
- Cohésion sociale

Le CODEV peut être saisi par les élus de la communauté d'agglomération au s'autosaisir par les membres eux-mêmes.

Les rendez-vous Codev de 2023 :

11/02/2023	Atelier citoyen du CODEV ESE VYVS - Méthaniserie et Déchetterie de Varennes-Jarcy
16/02/2023	RDV avec le Service Communication Ville de Yerres : article mag de la ville
17/02/2023	Déjeuner de travail avec Benoît Deguinot (DG d'Auchan et membre du CODEV ESE VYVS)
17/02/2023	RDV avec Jérôme Meunier (Président de la Commission Aménagement Durable du Territoire CAVYVS)
22/02/2023	RDV avec Damien Allouch (Maire d'Epinay-sous-Sénart et Vice-Président CAVYVS chargé de la démocratie locale)
27/02/2023	Réunion ONF préparation atelier citoyen
07/03/2023	Visite de la Maison de Santé d'Epinay avec Bruno Gallier et Christine Garnier
16/03/2023	Comité Technique CLS 2
22/03/2023	Réunion CESE Essonne
23/03/2023	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS
27/03/2023	Réunion de coordination avec Géraud Goury
27/03/2023	Réunion CLS "Rendre attractif le territoire"
01/04/2023	Atelier citoyen du CODEV ESE VYVS - Enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle - ONF
12/04/2023	Réunion CAVYVS PCAET avec Laurent Bacquart (DG CAVYVS) + Stéphane Sarkissian (DGA CAVYVS) + Eric Elmselt (PCAET VYVS) + Géraud Goury
12/04/2023	Comité Technique "Bords de l'Yerres" (Ville d'Epinay-sous-Sénart)
13/04/2023	Conseil Communautaire CAVYVS
19/04/2023	Inauguration du Conservatoire de Montgeron
20/04/2023	Réunion de bureau CODEV ESE VYVS

27/04/2023	CODEV ESE VYVS : Rencontre PCAET - Résilience alimentaire
03/05/2023	RDV avec le Service Communication Ville de Bouissy-Saint-Antoine
30/09/2023	Atelier découverte des missions du service environnement de la CAVYVS
09/12/2023	Réunion plénière 2023 – salle Georges Brassens à Vigneux sur Seine

Retour sur les ateliers Codev :

L'ATELIER METHANISERIE ET DECHETTERIE AU SIVOM – Varennes-Jarcy : 11.02.2023

Animateur du Codev : Philippe Lefils.

Contexte : Atelier proposé dans le cadre du PCAET de l'Agglomération.

Objectifs : Faire découvrir le circuit des déchets aux citoyens, un enjeu majeur environnemental et économique, premier poste budgétaire de l'Agglomération.

Observations du Codev : Un changement de paradigme doit s'opérer avec une politique de communication offensive et une pédagogie associée pour un changement de comportement beaucoup plus responsable (zéro emballage plastique, compost...). La méthaniserie est innovante et doit aussi se développer.



Le Codev a été accueillis par les équipes de la Méthaniserie et déchetterie de Varennes Jarcy (SIVOM).

La matinée a débuté par la visite du site et s'est poursuivie par un moment d'échanges et de débats entre les membres du Codev et les élus.

L'ATELIER « ENJEUX POUR LA FORET DE SENART AU XXIème SIECLE » - ONF : 01.04.2023

Animateur du Codev : Marc Desenne.

Contexte : Atelier proposé dans le cadre du PCAET de l'Agglomération.

Objectifs : Faire découvrir les missions-fonctions de l'ONF et engager un débat sur les enjeux de la forêt au XXIème siècle. Chaque citoyen se forge un avis et il convient d'échanger, de communiquer pour comprendre et exprimer sa vision, ses inquiétudes et propositions.

Observations du Codev : La forêt de Sénart est un marqueur fondamental du territoire et des problématiques nombreuses se posent : exploitation, sécheresse, biodiversité, renouvellement des espèces, feux, chasse...



Le Codev a organisé un atelier citoyen à la Faisanderie de Sénart sur « les enjeux pour la forêt de Sénart au XXIème siècle », avec l'équipe locale de l'ONF de l'unité « Brie Boisée ».

Cet atelier s'inscrivait pour le Codev dans le cadre du Plan Climat Air Energie 2050.

45 personnes étaient présentes, membres du Codev, élus et techniciens témoignant d'un fort intérêt pour le sujet. Franck Saintipoly et Sophie David ont fait une présentation intéressante des missions de l'ONF, puis ont invité les participants à une balade commentée.

Damien Allouch a introduit les échanges de cet atelier en indiquant que la forêt de Sénart représente « le cœur qui bat de notre agglomération ».

Existant sous sa forme actuelle depuis quelques siècles seulement, elle couvre 3200 hectares en 200 parcelles et est composée à 70% de chênes et 5% de conifères.

Son capital bois est en augmentation d'environ 12000m³ par an (une fois détruit en coupes). Elle possède une biodiversité importante avec 722 espèces floristiques observées, des milieux naturels à entretenir comme une tourbière acide et 850 mares. Elle contient 145kms d'allées forestières.

L'ONF s'occupe de la gestion de la forêt et une de ses missions consiste à l'adapter aux changements climatiques.

Un suivi régulier est fait grâce à 295 placettes. La forêt de Sénart est la première forêt domaniale d'Île de France à être passée dans la gestion en futaie irrégulière.

Les ventes publiques d'arbres se font en ligne pour du bois d'œuvre (35%), du bois de chauffage (55%) et du bois d'industrie (10%). La forêt est équilibrée en populations animales. 180 chevreuils et 193 sangliers ayant été tués par les chasseurs en un an.

Les échanges ont porté sur l'exploitation de la forêt, l'évolution des essences en lien avec le réchauffement climatique, la biodiversité, la faune, la flore et la chasse.

Pour certains participants, au-delà des enjeux de gestion forestière et de sa complexité, la forêt de Sénart représente l'opportunité pour les habitants de l'agglomération de vivre un peu plus en lien avec les écosystèmes.

Les suggestions de membres du Codev ont porté sur l'éco-pâturage (déjà en œuvre dans d'autres parties de l'agglomération), la possibilité d'utiliser les chevaux pour certains travaux et transports.

Désormais le Codev est membre du comité de la charte forestière de la forêt de Sénart. La communication et la pédagogie sont une priorité pour que les citoyens comprennent, au travers des activités de l'ONF, la vie de la forêt. Le Codev a proposé ses services pour participer au développement des messages et des outils de communication.

L'ATELIER DECOUVERTE DES MISSIONS DU SERVICE ENVIRONNEMENT DE LA CAVYVS – MAISON DE L'AGGLOMERATION : 30.09.2023

Animateur du Codev :

Contexte : Atelier proposé dans le cadre du PCAET de l'Agglomération.

Objectifs : Présenter les missions des agents de la communautés d'agglomération auprès des habitants en matière d'environnement et de biodiversité

Cette matinée a été enrichie par :

- La présentation des grandes missions du service et des partenaires
- La présentation de la Maison de l'Environnement de Montgeron
- La présentation du projet de la requalification du Lac Montalbot
- La présentation de la gestion différenciée
- La mise en évidence du portrait de la biodiversité
- La visite sur site des parcelles AB3 et AB4 près du Moulin de Senlis

Observations du Codev :

Voici les propositions ou aménagement de ce qui existe déjà sur le territoire en matière de sensibilisation des habitants envers l'environnement :

- Des ateliers « pratiques » à thèmes « transverses » à développer (flore, histoire...).
- Organisation de fresques thématiques pour monter en compétences à multiplier auprès de l'ensemble des acteurs avec les élus par priorités
- Ateliers partage de compétences
- Former à la Maison de l'Agglomération les enseignants du territoire, véritables prescripteurs.
- Mettre en place des classes transplantées / proximité. Pour remplacer les classes transplantées avec voyage qui sont supprimées, développer à partir de la structure ONF de la Faisanderie (forêt de Sénart) des classes de proximité sur le thème de l'environnement et sur la base d'une politique volontariste,
- Aller à la rencontre des jeunes dans les lycées / collèges pour parler environnement.
- Solliciter davantage les structures d'insertion et le tissu économique local.
- Renforcer les actions d'accompagnement des écoles à la sensibilisation à la biodiversité :
 - Former des ambassadeurs dans les écoles ;
 - Former les enseignants ;
 - Créer des documents de présentation de la biodiversité sur notre territoire.

Ateliers du Codev : adopter des formats plus interactifs et plus participatifs

- Gouvernance : côté équipe de pilotage de la CA , organiser des réunions avec tous les acteurs et sur l'avancement des projets. Par exemple, pour le sujet biodiversité, où en est la mise en place de la charte de l'arbre, l'atlas biodiversité, etc.-->Les réunions pourraient se tenir en virtuel sous format teams, être enregistrées et ainsi mises à disposition des participants absents

Mettre à disposition sur un « SharePoint » agglo tous les documents utiles et qui peuvent être utilisés par les élus : charte de l'arbre, atlas biodiversité : présenter des « PowerPoint » de l'existant et des projets

Quelques chiffres :

- 3 ateliers citoyens avec visites de locaux
- 2 séances plénières

- 14 rendez-vous avec les élus des villes
- 10 réunions de bureau
- 45 membres actifs sur les 114
- Redynamisation en remplaçant les membres qui sont moins actif
- Mise en place d'ateliers citoyens